Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260117-2026_1_01-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2026-7-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2026

L'an deux mille vingt-six le 17 janvier à 11 heures, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-José CARLAC, maire.
Date de convocation 13 janvier 2026

Présents : MME Marie-José CARLAC ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Catherine COLLIN
M. Alain PERRON ; Christophe COMBEAU ; Didier ESVAN ; Cédric CAUDEN ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Jérôme LE DOUAIRON

Absents ayant donnés pouvoir : Mme Monique LE CREN donne pouvoir à Mme Marie-José CARLAC ;
Absent non excusé : Mme Isabelle HELOU

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Le quorum est atteint. Ouverture de la séance à :11h06

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

VALIDATION PV DU 15 DECEMBRE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après délibération, le conseil municipal décide à unanimité de :

- APPROUVER le compte rendu de la séance du 25 novembre 2025
- DONNER pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le 17 janvier 2026
Le Maire,
Marie-José CARLAC

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260117-2026_1_01-DE